Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260427-2026_6_11-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 27 avril à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 21 avril 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (22) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALEN, Sandra LE BIHAN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Anaïs HENRIO, Clémence JICQUELLO, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Absente donnant pouvoir (1) : Caroline COUGOULIC avait donné pouvoir à Pascal DEPOORTERE.

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 22	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-4-11 Morbihan énergies : convention de partenariat et convention de financement et de réalisation télécom – rue Saint Clair
Rapporteur Pascal DEPOORTERE

ANNEXES : convention de partenariat et convention de financement

La commune a sollicité Morbihan énergies pour réaliser conformément à ses statuts, les travaux d'effacement du réseau télécom, rue Saint Clair.

A ce titre, le Syndicat a adressé deux conventions :
- L'une qui fixe les modalités du partenariat entre les deux parties ;
- L'autre qui fixe les conditions de financement et de réalisation.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260427-2026_6_11-DE

Le montant total prévisionnel des travaux s'élève à : 47 620 € HT + 9 524 € TVA = 57 144 € TTC, intégralement à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité :

- APPROUVE les termes des conventions, ci-annexées à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions ci-annexées avec le Syndicat Morbihan Energies

23 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE